

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

portant avancement de grade en
qualité de sapeur-pompier
volontaire du caporal-chef Angéline
DEVILLE du CIS LISLE

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la
partie réglementaire,

VU les propositions du chef de groupement territorial et du chef de
centre,

VU l'avis du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers
volontaires en date du 25 février 2015,

VU l'avis favorable du comité de centre de LISLE,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de
secours du Tarn,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le caporal-chef Angéline DEVILLE, sapeur-pompier volontaire affectée au centre de secours de
LISLE, est nommée au grade de sergent à compter du 1^{er} octobre 2015.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps
départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du
service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le : **14 SEP. 2015**

Le président du conseil d'administration
du SDIS

Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de
la notification du :